



Programme de gestion
du littoral ouest-africain

Investissements transfrontaliers : Togo et Bénin

HISTOIRES D'IMPACT



WORLD BANK GROUP

PROBLUE

Le littoral ouest-africain se dégrade sous l'effet de l'érosion côtière et des inondations, ce qui entraîne une perte importante et potentiellement irréversible d'écosystèmes essentiels tels que les plages, les zones humides et les mangroves.

Ces écosystèmes fournissent d'importants services sociaux et de protection, notamment des moyens de subsistance, une sécurité alimentaire, de l'énergie, du bois et une protection contre les ondes de tempête. L'ampleur du problème est telle qu'en 2017, la dégradation des côtes a coûté au Bénin, à la Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo environ 3,8 milliards de dollars, soit environ 5,3 % du PIB combiné de ces pays.

Dans le cadre de la restauration de leurs environnements côtiers, les pays ne peuvent pas travailler isolément. En effet, les processus géomorphologiques naturels, y compris le mouvement du sable le long des côtes, dépassent les frontières nationales. Dans la zone Togo-Bénin, par exemple, les mesures de protection du littoral togolais ont inévitablement un impact sur le littoral béninois en raison du courant côtier prédominant d'ouest en est. En d'autres termes, la nature du défi est partagée. Dans ce contexte, une approche transfrontalière est impérative pour réaliser la vision commune des deux pays de gérer leur économie bleue pour la prospérité. Cet exemple démontre également que nous ne pourrions garder notre planète vivable sans une collaboration transfrontière.



Le Programme de gestion du littoral ouest-africain

Le Programme de gestion du littoral ouest-africain (WACA) de la Banque mondiale a été lancé en 2018 avec pour objectif de renforcer la résilience du littoral. Le programme de 630 millions de dollars travaille avec les pays pour une meilleure gestion des ressources communes en luttant contre l'érosion, les inondations et la pollution. Le projet WACA est actuellement présent dans neuf pays (le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal et le Togo) mais ses interventions régionales s'étendent à l'ensemble des 17 pays de la région.

Le projet WACA est un effort de collaboration qui n'aurait pas été possible sans le soutien de ses partenaires financiers, de mise en œuvre et de programme. Ses 11 institutions régionales sont coordonnées par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) afin de garantir l'harmonisation des travaux et leur appropriation par les pays bénéficiaires. La Banque mondiale et ses partenaires étudient actuellement des moyens d'étendre les résultats du programme WACA en stimulant l'économie bleue de l'Afrique afin de créer des aliments et des emplois « bleus », et de protéger les écosystèmes pour assurer leur résilience.

À propos de cette série

Financée par le Fonds nordique de développement, PROBLUE et la Banque mondiale, cette série d'articles présente les projets phares et à fort impact du programme WACA sous différents angles. La présente publication porte sur des exemples où le projet WACA travaille au-delà des frontières pour améliorer la protection du littoral.

Publications de la série

[1. Intégration régionale](#)

[2. Protection du littoral](#)

[3. Investissements transfrontaliers](#)

[4. Résilience sociale](#)

[5. Élargir les financements](#)

[6. Partenariats avec le secteur privé](#)

[7. Pollution plastique marine et côtière](#)

[8. Développer le capital connaissances](#)

Pourquoi des interventions transfrontalières de WACA au Togo et au Bénin

Les interventions humaines et le changement climatique sont à l'origine des niveaux élevés d'érosion presque partout le long des côtes du Togo et du Bénin. Bien que les côtes de ces deux pays soient relativement courtes (124 km pour le Bénin et 56 km pour le Togo), elles sont néanmoins des centres d'activité économique intense qui subissent une forte érosion côtière, les taux d'érosion côtière les plus élevés du golfe de Guinée, ainsi que de graves inondations qui poussent les populations côtières à se retirer vers l'intérieur des terres, mettant en péril leurs moyens de subsistance.

L'érosion le long du littoral du Togo et du Bénin peut aller jusqu'à 30 m par an dans les zones les plus critiques, entraînant la perte de terres urbaines et agricoles, d'actifs et de ressources naturelles de grande valeur. Le coût de l'érosion côtière au Bénin s'élevait à 2,5 % du PIB en 2017, ce qui indique l'écrasant fardeau économique qu'elle fait peser sur le pays. Le Togo est également fortement touché: environ 56 % de son littoral subit un taux d'érosion moyen de 10 m par an, principalement sur des terres urbaines de grande valeur, générant des pertes économiques importantes. En 2017, le coût de l'érosion côtière au Togo s'élevait à 6,4 % du PIB, donc supérieur à celui du Bénin. Au Togo, la perte économique de terres nues due à l'érosion côtière pour la seule année 2022 a été estimée à 71,2 millions de dollars.

L'augmentation prévue de l'érosion côtière devrait accentuer ces pertes économiques. Les causes de l'érosion côtière sont multiples et comprennent la rétention des sédiments dans les barrages hydroélectriques et l'obstruction de l'écoulement des sédiments par les ports. L'élévation du niveau de la mer, exacerbée par le changement climatique, est également un facteur, et lorsqu'ils sont combinés à des événements météorologiques et des marées extrêmes, les phénomènes d'érosion côtière difficilement prévisibles peuvent causer la perte d'habitations à des milliers de personnes sur certains sites. L'exploitation des ressources naturelles telles que les carrières de sable et de gravier, a également une incidence sur le « budget sédimentaire » côtier. L'ampleur et la nature transfrontalière de ces défis offrent des possibilités de collaboration pour résoudre ces problèmes.



Activité phare

Travaux conjoints de protection côtière entre le Togo et le Bénin

Comment un comité mixte de haut niveau a réalisé des économies d'échelle avec des avantages partagés

Le littoral que se partagent le Togo et le Bénin connaît d'importants mouvements de sable vers l'est, principalement dus au courant de Guinée, mais aussi à l'écoulement des lagunes et des fleuves côtiers. Plusieurs constructions intérieures et côtières (barrages et ports) ont également joué

un rôle en piégeant les sédiments. Ces processus naturels et anthropiques ont entraîné une érosion généralisée le long de la barrière côtière, provoquant un recul du trait de côte pouvant aller jusqu'à 25 m, voire 60 m en cas de phénomènes météorologiques extrêmes.

La contribution du programme WACA à la recherche de solutions

L'aggravation du problème de l'érosion a incité le Togo et le Bénin à mettre en place, avec l'appui de la Banque mondiale, un comité conjoint pour le projet WACA. L'objectif de ce comité était de gérer conjointement l'érosion côtière et les inondations dans les zones cibles.

Les mesures de gestion du littoral du Togo et du Bénin montrent comment des investissements transfrontaliers et intégrés indispensables peuvent être développés, approuvés et coordonnés conjointement par un comité mixte composé des ministères des pays (qui supervisent et prennent des décisions sur la base des recommandations du groupe technique), d'un groupe technique (qui soutient les ministères des pays) et d'un secrétariat (qui coordonne le projet pour les deux pays). Grâce à cette collaboration, l'investissement du projet WACA dans les travaux a bénéficié d'économies d'échelle dans la modélisation et la conception des solutions.

L'appui du projet WACA à une approche coordonnée au Togo et au Bénin est unique et a contribué à plusieurs résultats positifs. Les pays ont travaillé en étroite collaboration pendant 17 mois pour protéger 41 km de côte (23 km au Bénin et 18 km au Togo), grâce à un ensemble d'ouvrages de protection s'étendant de la commune d'Agbodrafo au Togo à la commune de Grand Popo au Bénin. Ces ouvrages comprennent des épis avec un réapprovisionnement de sable entre eux, des brise-vagues, une revégétalisation des dunes côtières, le remplissage des bras des lagunes morts et un moteur à sable qui distribue le sable de plage le long du rivage à l'aide des courants côtiers naturels.

Les résultats suivants sont l'aboutissement des travaux de protection côtière réalisés sur plus de 42 km, complétés par des microprojets locaux axés sur la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature :



Plus de 27 000 ménages (soit environ 167 000 personnes) sont désormais moins exposés à l'érosion côtière et aux inondations.



Plus de 27 000 hectares d'habitat naturel ont été restaurés dans la zone côtière.

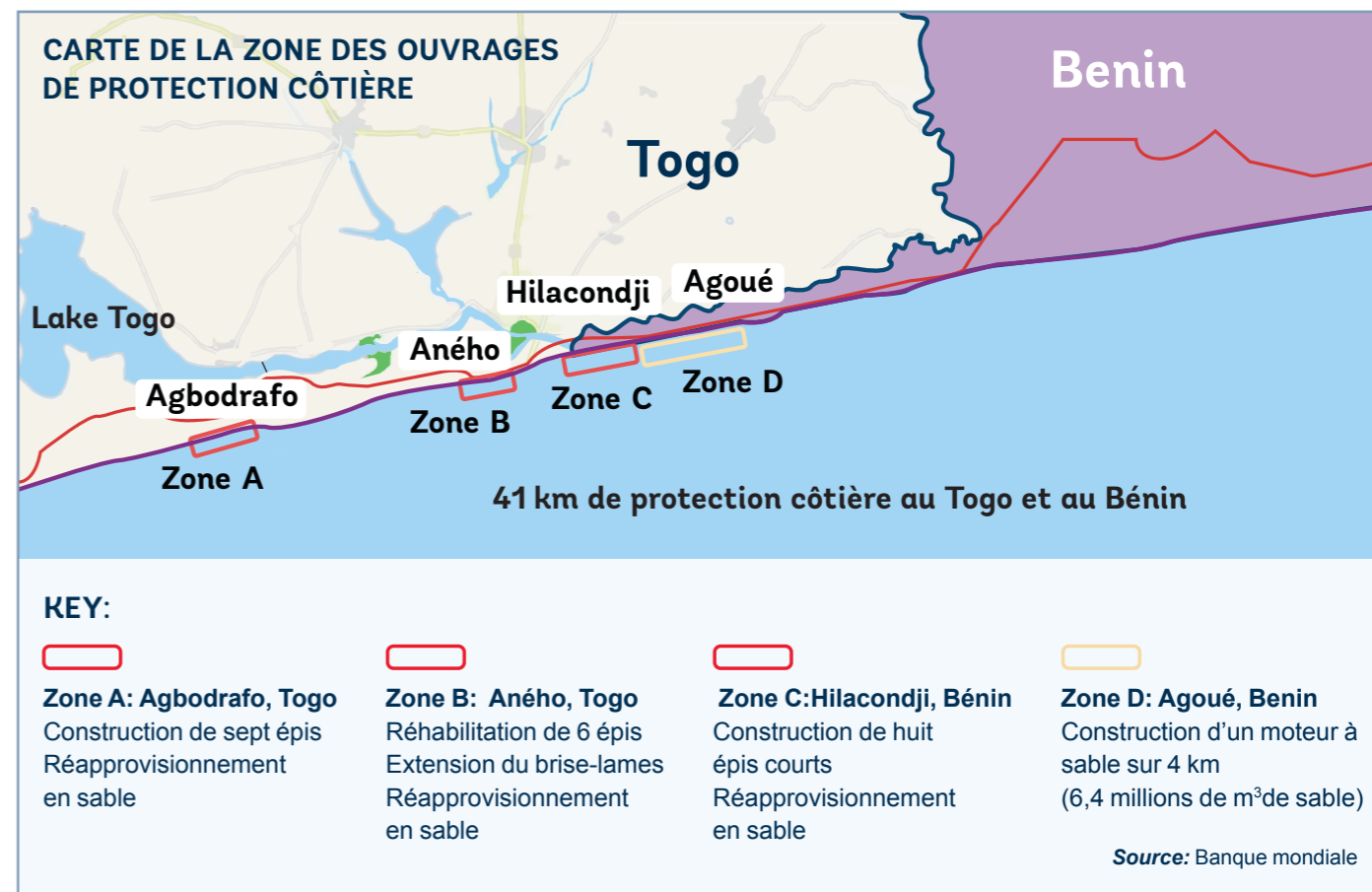


Près de 4 200 personnes, dont 75 % de femmes, ont bénéficié de sous-projets sociaux.



Environ 4 600 emplois à temps plein ont été créés.

En outre, des sites du patrimoine culturel et religieux, des hôtels, des édifices gouvernementaux et le corridor Abidjan-Lagos, qui comprend la route nationale Togo-Bénin, ont tous été protégés de l'érosion côtière et des inondations.



TOGO	BÉNIN
Construction de sept épis et réapprovisionnement en sable	Construction de huit épis courts avec réapprovisionnement en sable entre eux
Réhabilitation de six épis, extension du brise-lames et réapprovisionnement en sable à Aného	
Remplissage du bras de la lagune à Sanvee-Condji	Remplissage d'un lagon mort en haut de plage à Sanvee-Codji-Hillacondji (limitrophe du Togo)
Aménagement d'une digue de sable de 1,2 km à Aného	Reconstitution de 6,4 millions de mètres cubes de sable de plage
Aménagement d'aires de loisirs : 3,5 km de pistes cyclables et plantation de cocotiers sur 20 hectares.	

En plus de financer des travaux collaboratifs, le projet WACA a également financé des travaux de protection d'urgence pour stabiliser les berges du fleuve Mono au Bénin afin de protéger les ménages des inondations qui ont lieu tous les ans. Cependant, une solution plus permanente est nécessaire pour assurer la stabilisation à long terme et la gestion durable de cette partie de la rive.

Dans le village voisin de Gbékon, dans la région de Grand-Popo au Bénin, l'érosion provoque la perte d'un grand espace utilisé lors du festival vaudou de Ouidah, dans le sud de la région. Pour les communautés, il s'agit d'une tragédie absolue qui doit cesser. Le WACA travaille avec le Fonds nordique de développement pour stabiliser cette zone à long terme. Des études sur les options optimales de protection ont été réalisées et les travaux vont bientôt démarrer.

En outre, au Togo, le projet a financé des travaux d'urgence visant à protéger 940 ménages des forces implacables de l'érosion en mettant en œuvre des mesures locales de protection du littoral comme solutions temporaires. Sous la direction des pouvoirs publics, combinée à l'approche-programme du projet WACA, l'Agence française de développement et Dutch Invest International ont conjointement mobilisé un cofinancement de 35 millions d'euros (38 millions de dollars) et de 25 millions d'euros (27 millions de dollars) respectivement, pour développer des solutions hybrides associant épis et rechargement des plages pour protéger les moyens de subsistance et les actifs des populations le long d'un tronçon supplémentaire de 7 km de côte entre Gbodjomé et Agbodrafo.

Activité phare

Interventions douces pour renforcer la résilience

Utiliser des interventions douces pour restaurer les écosystèmes tout en générant des revenus

Jusqu'à 20,1% de la population béninoise et 28,4 % de la population togolaise survivent avec moins de 2,15 dollars par jour. La prévalence de l'emploi informel au Bénin est la troisième en importance en Afrique subsaharienne. Au Togo, le pourcentage de travailleurs disposant d'un emploi rémunéré s'élevait à 17 % en 2019, soit moins que la moyenne de l'Afrique subsaharienne (19 %) et bien en deçà de pairs ambitieux comme le Maroc (50 %) et le Ghana (26 %). Seulement 13,5% des femmes occupent un emploi salarié en dehors de l'agriculture, contre 54 % des hommes. La structure économique du Bénin et du Togo étant dépendante de l'agriculture et de l'emploi informel, la trajectoire de développement de ces pays est très vulnérable au changement climatique en l'absence d'une adaptation appropriée, y compris dans les zones côtières.

Les interventions « douces » et fondées sur la nature sont celles qui s'appuient sur des processus naturels pour restaurer ou améliorer les écosystèmes de manière non intrusive. Ces activités sont souvent à forte intensité de main-d'œuvre, ce qui ouvre la possibilité de réduire le chômage et d'améliorer les moyens de subsistance des communautés. Dans le contexte du Togo et du Bénin, les interventions douces qui restaurent les mangroves ou encouragent l'adoption de moyens de subsistance alternatifs (par exemple, la transformation de produits agroalimentaires, la promotion de l'aquaculture, de l'élevage et du maraîchage) permettraient de restaurer les écosystèmes naturels qui offrent une protection contre les inondations et l'érosion.

La contribution du programme WACA à la recherche de solutions

Le projet WACA soutient la restauration et la protection des principaux écosystèmes côtiers et les communautés locales par des activités génératrices de revenus visant à améliorer leurs moyens de subsistance. Vous trouverez ci-dessous des initiatives et activités soutenues par le projet :

- **Dans la réserve de biosphère transfrontalière du Mono, une zone humide Ramsar d'importance internationale**, le WACA a soutenu la restauration des mangroves, la promotion de moyens de subsistance alternatifs, la lutte contre les espèces envahissantes et la mise en œuvre de plans de gestion des aires protégées communautaires. Plus de 27 000 hectares d'habitats naturels ont été restaurés dans les deux pays grâce à des contributions cofinancés par le Fonds pour l'environnement mondial dans le cadre de ce projet WACA.
- **Au Bénin, le WACA a financé la mise en place d'un réseau d'aires communautaires de conservation de la biodiversité (ACCB)** dans les zones côtières et transfrontalières. Ces ACCB ont été mises en place de manière participative pour développer et valoriser les zones humides côtières du pays et renforcer les initiatives de cogestion des ressources naturelles. Près de 100 hectares de mangroves ont été restaurés grâce à ce projet.

- **Au Togo, le programme WACA a contribué à la restauration de près de 28 000 hectares d'écosystèmes forestiers dégradés, à l'aménagement et l'ouverture de 40 km de sentiers de suivi dans le parc national du Togodo et au reboisement de près de 1 400 hectares de terres, de berges et de mangroves.** Le projet a permis de construire plus de 2 km de canaux de drainage dans deux villages et de mieux gérer un bassin de rétention d'eau de 7 500 mètres cubes pour protéger 1 144 ménages des inondations. Le projet a également aidé à mettre en place trois plateformes multifonctionnelles pour former les communautés à d'autres moyens de subsistance tels que la production d'huile de coco, la culture de fruits et légumes pour le marché, l'élevage de bétail et l'apiculture pour le miel.

Les microprojets sociaux ont bénéficié à 4 533 personnes dans les deux pays (921 personnes au Togo et 3 552 au Bénin), dont 80 % de femmes au Togo et 75 % au Bénin) dans les domaines de l'élevage, de l'aquaculture, du jardinage et de la transformation agroalimentaire. En outre, environ 5 353 emplois à plein temps ont été créés (1 801 au Togo et 3 552 au Bénin).

Ce nombre augmentera considérablement lorsque le Togo lancera une nouvelle activité pour renforcer la résilience de 71 groupes de pêcheurs, poissonniers et maraîchers, soit un total de plus de 3 200 bénéficiaires, dont 808 personnes qui en profiteront directement.

Prochaines étapes

pour WACA au Togo et au Bénin

Le programme WACA continuera d'aider les gouvernements du Togo et du Bénin à renforcer la résilience côtière, ce qui peut impliquer la préparation à une protection côtière d'urgence et des mesures de durabilité à long terme. Entre autres mesures, il s'agira d'améliorer les centres de données environnementales et les projets de recherche existants, et de renforcer la coopération régionale.

Dans les deux pays, il est nécessaire de trouver un équilibre entre les investissements gris (liés à la construction) et les investissements immatériels qui s'appuient sur des solutions fondées sur la nature. Ces investissements peuvent inclure la restauration des mangroves, l'investissement dans le carbone bleu, l'appui aux opportunités d'écotourisme, l'amélioration des moyens de subsistance grâce à la pêche côtière et la gestion de la pollution marine, tout ceci dans le but d'aider les pays à parvenir à une économie bleue durable.



© Adobe Stock

Nous remercions tout particulièrement nos partenaires qui ont rendu possible le programme WACA

L'Agence Française de Développement, l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), l'Agence spatiale européenne, le Fonds français pour l'environnement mondial, le Fonds pour l'environnement Mondial, le Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement, le Mécanisme mondial de financement des infrastructures, le Programme Mondial pour le développement durable, la Société financière internationale (SFI), Invest International, le Fonds de partenariat Corée-Banque mondiale, le ministère de la Transition écologique et solidaire (France), le Mécanisme de soutien aux contributions déterminées au niveau national (CND), le Fonds nordique de développement, le Mécanisme consultatif pour le renforcement des infrastructures par des partenariats public-privé (PPIAF), le Mécanisme de conseil à l'appui de la formation de partenariats public-privé dans le secteur des infrastructures, l'Agence espagnole de coopération Internationale pour le développement (AECID), et le Groupe de la Banque mondiale.



Nordic Development Fund



